



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Info salaire

Ne soyez pas surpris à la lecture de vos bulletins de paie du mois de mars...il vous manque les 10 points d'augmentation de salaire !!!

Il fallait que le conseil syndical du SMTC, valide le 29 mars dernier, l'augmentation de salaire obtenue lors des dernières Négociations Annuelles Obligatoires par l'intersyndicale **CGT***, Cfdt, Cftc, Sud et Cgc.

C'est chose faite. Par contre les payes de mars étant déjà établies il était impossible d'y inclure cette augmentation.

Le complément salarial de + 10 points sera donc versé sur le bulletin de paie d'avril avec effet rétroactif.

La CGT n'abandonne pas pour autant sa revendication du 220 à l'embauche. Il manque 10 points pour gagner sur cette revendication.

Alors OUI pourquoi ne pas aller chercher les 10 points manquants pour TOUS les conducteurs, ouvriers et employés à l'ouverture du Tram .

Colère dans les services techniques

Le directeur d'exploitation M. Bodin n'a de cesse de s'attaquer aux agents des services techniques et aux us et coutumes en vigueur à l'atelier spécialisé (AS).

S'il cherchait à énerver les salariés ...il a gagné! La dernière attaque sur les dates des congés est de trop.

Malgré des négociations et l'obligation d'afficher les congés au 1er janvier il persiste à imposer ses choix.

Les salariés **en grève**, ont décidé d'interpeller le Directeur Général des Services, Olivier Delcour, en préambule de la réunion du Comité d'entreprise du 26 mars.

Ce dernier un peu « énervé » accepte que les salariés fassent une déclaration et s'engage « contraint et forcé » à apporter une réponse pour le 31 mars.

Le motif du litige : depuis des lustres, les salariés de l'atelier spécialisé ont leurs congés programmés en août avec possibilité de les décaler en juillet pour ceux qui le souhaiteraient.

Oui mais voilà, M. Bodin veut 50% des salariés en juillet et en août ...point !

Alors que toute l'activité est ralentie en août, que tous les fournisseurs sont fermés, pourquoi persister à maintenir l'activité à l'atelier spécialisé?

Comme cela ne suffisait pas, non content d'imposer des critères illégaux sur les DRC, la direction retarde le passage au coefficient supérieur.

Serions nous à la veille de sanction chez les cadres et hautes maîtrises des services techniques, car par leur laxisme, il est fréquent que des agents soient privés momentanément de 15 points sur leur salaire mensuel par manque de rigueur ou de sérieux de leurs responsables?

Cela est inadmissible et que l'on vienne pas nous dire que c'est la faute des secrétaires !!!

La direction fait vraiment tout ce qu'elle peut pour « dégoûter » les agents des services techniques.

Si c'est uniquement dans un esprit revanchard pour « emmerder » les collègues...M. Bodin a gagné une bataille.

Mais attention, la guerre commence. A bon entendeur salut !

***CGT:** ne pas confondre avec CGT/FO

La Confédération Générale du Travail (la CGT) naît à limoges en 1895.

En 1947, une scission à la CGT conduira à la création de la CGT/FO, plus connue sous l'appellation FO (Force Ouvrière).

Donc dans toutes lectures ou publications seule les lettres CGT identifie la CGT.

2 Les potins

Auto ou Moto?

La direction a entendu les Agents de la prévention et la CGT.

Dorénavant, nos collègues circuleront en voiture à l'abri des intempéries **mais surtout éviteront des blessures corporelles graves en cas d'accident.**

Quant à la rapidité des interventions, le Code de la route se respecte de la même façon en auto ou en moto!!!

De toute façon, quand les salariés appellent la prévention il est déjà trop tard. C'est en amont que doit travailler la direction pour apporter la sécurité à tous les salariés.

C'est par de l'effectif suffisamment dimensionné que

les AP pourront accomplir leur mission de prévention, et apporter leur soutien aux vérificateurs, aux conducteurs ou intervenir sur le réseau.

Pour la CGT c'est à la direction de l'exploitation, et à elle seule, d'assurer la sécurité de l'ensemble des salariés.

Par contre ce n'est pas en faisant tout faire au conducteur, et notamment en les transformant en des « **contrôleurs vérificateurs commerciaux pilote de F1...** » que la direction les mettra en sécurité...

Les conducteurs ne sont que : des conducteurs receveurs, un point c'est tout ! (Voir CCN) .

Service Surêté

Lors des dernières NAO de février dernier, les syndicats **CGT/FO*** et la **CGT** ont demandé une réunion pour traiter de la rémunération des agents de prévention (AP).

Cette réunion s'est tenue le 25 mars pour traiter divers points.

Concernant la prime d'astreinte la direction la remplace par une « indemnité différentielle » d'un même montant, soit 185€.

Donc aucune perte de salaire pour les agents de prévention.

Cette indemnité n'est soumise à aucun critères contrairement à certains bruit de couloirs!!!

Par contre la direction revoit totalement le métier et le mode de recrutement et **SUPPRIME** cette prime pour les futurs embauchés.

Le DRH informe les organisations syndicales que les futurs AP seront recrutés en tant qu'agent vérificateur pendant 2 ans environ.

Ensuite ils se verront proposer un poste de conducteur receveur (pratique en vigueur) ou d'agent prévention en fonction de leur souhait et de leur prédisposition.

De fait les nouveaux embauchés toucheront 185€ de moins que leurs collègues.

INACCEPTABLE pour la CGT qui considère qu'à travail égal salaire égal.

La CGT s'informera auprès de son avocat pour ne pas laisser ces pratiques s'instaurer dans l'entreprise.

* CGT/FO = Force Ouvrière.

Racisme...attention DAN

Le 16 mars dernier, une affiche à caractère Langlade à proximité des feuilles de service.

Interpellé par des salariés, un représentant de la direction lui rappelant ses obligations telles pratiques.

En Délégué du personnel le 18 mars dans sa du Comité d'Entreprise du 26 mars, la direction de rappeler, d'afficher et de faire l'entreprise **la Charte contre le racisme.**

La direction se doit de faire respecter cette simplement se contenter de diffuser un docu

La CGT dénonce toute forme de racisme recrudescence de certains propos e Tisséo. Attention tout acte raciste est r

La politique gouvernementale qui rattache l'immigration à l'identité nationale, les nationale, le traitement des sans pap l'immigration choisie influence malheureu population dans une crise économique prop

A l'occasion de la journée mondiale contre le racisme le 21 mars 2010, la CGT réaffirmait son engagement contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les

Attachée à l'égalité de traitement et à réaffirme également son engagement des droits du travail pour tous les salariés soient leur situation.

Pour mettre fin à toutes les discriminations la CGT aux prochaines élections

Ligne 40

Une fois de plus la direction fait la triste démonstration qu'elle se moque des conditions de travail des conducteurs de la ligne 40.

Aidée en cela par l'accord d'avril 2003 sur les conditions de travail des conducteurs signé par tous !

Seule la CGT n'a pas signé cet accord de m...e qui dégrade nos conditions de vie et de travail...

QUATRE mois de négociation

se sont écoulés. Le nouveau conducteur présentera les méthodes de travail majoritaires. Et pour ce matin qu'il y a 8h57 et 1h de repas c'est un parcours du matin à midi, la ligne 42/4

Une semaine s'oppose à la productivité

du réseau ³

Un élu au CHSCT...

ANGER..

raciste est affichée à

CGT intervient auprès
pour que cesse de

la question 9076 et lors
CGT a demandé à la
respecter dans toute

Charte et ne doit pas
ment.

et s'inquiète de la
et comportement à
prévisible...

ache dangereusement
débat sur l'identité
iers, les expulsions,
usement une certaine
ce à ces dérives.

Contre le racisme le 21
gement à combattre
discriminations.

la solidarité la CGT
à défendre l'égalité
salariés, quelles que

formes d'injustices votez
élections DP et CE le 6 mai.

colés pour obtenir un
TM vacances Les
iront jusqu'à nous
3 projets que les
eurs refuseront
ement.

cause : une coupée
i commence à 6h55-
0h27-14h36 (merci le
légalé) du temps
pris sur les équipes
pour ajuster l'après-
cadencement de la
4 incohérent etc.....

ule solution pour
r à la course à la
vité de M. Bodin :

Un élu CGT au CHSCT est menacé d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Son tort est d'avoir participé à une action syndicale pour combattre la direction en dénonçant les effets nocifs des antennes WI-FI qui fleurissent un peu partout dans l'entreprise.

La CGT soutien son élu et l'a accompagné avec une forte délégation CGT lors de son entretien préalable sur le site de Mesplé, le jeudi 25 mars.

Par contre la CGT regrette et s'insurge contre le mutisme de toutes les autres organisations syndicales.

Le Secrétaire du CHSCT, ne daigne même pas intervenir pour porter son soutien à notre collègue élu.

Pour être bien défendu votez massivement CGT aux prochaines élections

La CGT s'inquiète du syndicalisme à Tisséo qui laisse des élus, vos élus, sous des menaces de licenciement alors que leur seul tort est de vouloir garantir la santé au travail de tous les Traminots.

Dans ce contexte, la CGT se demande comment les organisations syndicales défendront un salarié lambda quand on constate leur absence à défendre un élu du personnel.

Nos inquiétudes ont été hélas confirmées lors du licenciement de notre collègue Patrick en janvier dernier car les organisations syndicales ont jugé de ne pas défendre ce salarié.

Le rôle premier d'un syndicat est de défendre tous les salariés. C'est le rôle que s'assigne la CGT.

Congés d'été conducteurs

Lors du dernier Comité d'Entreprise du 19 février, la direction proposait une programmation (**pas un roulement**) de repos/travail du 7 juin au 29 août graphiquant le week-end de repos veille de départ en congés.

MAIS A QUEL PRIX !!! Dégradations des conditions de travail pour ce qui auraient travaillé durant cette période puisque ils auraient eu une **programmation** de leurs repos en fonction des dates des congés attribués.

En d'autre terme, c'est sur le dos de ceux qui bossent cet été que les week-ends veille de départ en congés seront donnés et inversement...et pas garanti à 100 %.

Après une présentation en réunion, une présentation basique aux conducteurs « tests » de la ligne 57, le directeur tente un passage en force en CE.

Seule la CGT avec force et détermination a dénoncé la dégradation des conditions de travail que ce projet allait engendrer. Devant la justesse de nos arguments la direction revoit sa copie pour 2011.

A suivre, restons vigilants.

Pour être bien défendu votez massivement CGT aux prochaines élections DP et CE du 6 mai 2010

1. Respect du Code de la route
2. Respect des PGE
3. Respect des 45 km/h maximum
4. Le rendu de la monnaie à l'arrêt
5. Conformément aux préconisations de la médecine du travail en CHSCT: **prendre le temps au terminus pour se détendre et s'hydrater pour repartir en toute sécurité**

Les conducteurs de la ligne 40 avec la CGT refusent de telles conditions de vie au travail.

A la demande des salariés la CGT a déposé une notification d'alarme sociale concernant les TM vacances, hiver et samedi etc.....

Réunion des délégués du Personnel du 18 mars 2010

Compte rendu de quelques questions posées en instance par la **CGT...**

Ligne 33

La CGT demande que l'accès au terminus de Bruguières soit inversé pour sortir sur la route de Fronton en toute sécurité.

Après des essais suite à un premier refus de la mairie, la commune de Bruguières étudie la proposition de la CGT. A suivre.

Voltigeur

La CGT a redemandé une indemnité pour tous les « petits » voltigeurs affectés sur un autre site que le leur.

La direction étudie un mode d'indemnisation égalitaire. A suivre.

TM Scolaires Atlanta

La CGT a demandé que les TM scolaires décrivent avec exactitude l'appellation des circuits (Ex : UN 6 ou NAV 1...).

De même la Cgt a dénoncé l'incohérence dont sont victimes les conducteurs effectuant les équipes 4B05 et 4B06 sur les navettes personnels.

La direction va étudier un autre graphiquage.

La CGT a insisté sur l'importance des TM et de leur lisibilité qui sont un des outils de travail indispensables pour les conducteurs.

Scolaires Langlade

La CGT a dénoncé l'absence des plaques des temps des scolaires depuis des mois, obligeant les conducteurs à ne circuler qu'avec le TM.

Après cela, c'est bien la peine que la direction nous parle de qualité !!!

Petit miracle, puisque depuis que la CGT a posé cette question en DP les plaques des temps ont ressuscité.

Agent Prévention (AP)

Petite « vengeance » ou attaque en règle contre les AP et la CGT ?

Quoi qu'il en soit, en Délégué du Personnel, la CGT demandait qu'à l'identique des agents vérificateurs, une pause de 20 minutes soit allouée aux AP.

La direction n'a rien trouvée de mieux que d'imposer avec incohérence cette pause.

La CGT a interpellé le DRH pour que cette pause soit laissée à l'appréciation des agents qui jugeront avec leur professionnalisme du moment le plus opportun pour la prendre.

Agent vérificateur

Le DRH a précisé que les médiateurs n'ont pas de mission de soutien auprès des vérificateurs.

S'ils interviennent, c'est uniquement par solidarité et citoyenneté.

Journée Neige

La CGT a demandé pour quelles raisons sur les feuilles de pointage du mois de janvier, la journée neige du 9 janvier, prise en compte par l'employeur...pour certains (encore une inégalité), est pointé à 00:00 de temps de travail.

Le DRH nous informe que c'est une erreur et que cela sera rectifié.

Donc cette journée est bien comptée à 7H00 de temps de travail.

La CGT veille en instance pour que soit respecté le droit du travail et par conséquent les droits des Traminois. Pour être bien défendu votez massivement CGT le 6 mai prochain pour les élections des représentants du personnel DP et CE..